

Nombre de Conseillers :

- en exercice..... 33
- présents 25
- absents..... 08
- votants 32
- procurations..... 07

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa :

télétransmission en Préfecture le :

- 5 JUIL. 2023

publication en ligne le :

- 5 JUIL. 2023

DAVIET Roland, Maire.

Le 04 juillet 2023 à 18h00, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 27 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Jean-Philippe BRITON, Mme Murielle BURDET, M. Christian COCKENPOT, Mme Célia DE LA CHAPELLE, M. Sébastien FALCONNAT, M. Thierry GUIVET, Mme Carole ORTOLLAND et Mme Laurence ROBERT, absents et excusés.

M. Jean-Philippe BRITON a donné procuration à Mme Corinne MASSE.

Mme Murielle BURDET a donné procuration à M. Martin PONCET.

M. Christian COCKENPOT a donné procuration à Mme Sandrine CARCEY-CADET.

M. Sébastien FALCONNAT a donné procuration à M. Joseph PELLARIN.

M. Thierry GUIVET a donné procuration à M. Eric JANIN.

Mme Carole ORTOLLAND a donné procuration à M. Michel MARGUIGNOT.

Mme Laurence ROBERT a donné procuration à Mme Sylvie CATALANO.

M. Jean-Marc LOUCHE a été désigné secrétaire de séance.

- O B J E T -

2023 / 65 Travaux de création du cimetière des Machurettes - Autorisation de signature des marchés :

Monsieur le Maire Adjoint expose ;

Le projet consiste en la création d'un nouveau cimetière. Celui-ci sera paysager. Pour ce faire, un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) a été lancé avec un Avis d'Appel Public à la Concurrence publié le 21 avril 2023 au BOAMP et sur le profil d'acheteur de la Commune. La remise des offres a eu lieu le 26 mai 2023. La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Dynamic Concept/Le Chat Architecte. Les prestations sont réparties en cinq lots :

Lots	Désignation
1	Terrassements - VRD (avec une PSE 1 : système d'installation d'assainissement non collectif en lien avec le lot n° 5)
2	Aménagement Paysagers
3	Maçonnerie et équipement locaux techniques
4	Equipements funéraires et cinéraires (avec une tranche ferme et une tranche optionnelle)
5	Cabine toilettes automatiques (avec variante autorisée)

Lots	Délais
1	220 à 300 jours calendaires
2	60 à 180 jours calendaires
3	25 à 75 jours calendaires
4	15 à 45 jours calendaires
5	5 à 21 jours calendaires

Les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

- Valeur technique 40 %
- Prix des prestations 40 %
- Performance en matière de protection de l'environnement..... 10 %
- Délais 10 %

Suite à l'analyse des offres, les offres jugées économiquement les plus avantageuses sont celles des entreprises :

- pour le lot n° 1 : entreprise RANNARD TP pour un montant de 1 099 588.98 € HT (comprenant la PSE 1)
- pour le lot n° 2 : entreprise MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT pour un montant de 376 981.80 € HT
- pour le lot n° 3 : absence d'offre
- pour le lot n° 4 : entreprise GRANIMOND pour un montant de 63 836.00 € HT
- pour le lot n° 5 : entreprise MPS TOILETTES AUTOMATIQUES pour un montant de 33 950.00 € HT

Il convient pour le lot n° 3 de le déclarer infructueux puisqu'aucune offre n'a été déposée.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

D'ATTRIBUER les marchés de travaux aux entreprises RANNARD TP pour le lot n° 1, MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT pour le lot n° 2, GRANIMOND pour le lot n° 4, MPS TOILETTES AUTOMATIQUES pour le lot n° 5, et de déclarer le lot n° 3 infructueux.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ces marchés.

DE DONNER DÉLÉGATION à Monsieur le Maire pour prendre toute décision relative à l'exécution de ces marchés, y compris les décisions d'avenant.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,



Jean-Marc LOUCHE.